

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 11 FEVRIER 2016

Date de convocation : 03/02/2016

Nombre de Conseillers : en exercice : 11 en présence : 11 votants : 11

L'an deux mil seize, le onze du mois de février à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLET, Maire.

Etaient présents : D. CHARLET, M.A. DUPUIS, P. LEFEBVRE, M. DEGAUCHY, V. LEROY, P. FRASQUET, F. LOIFERT, C. CAPELLE, R. LETOMBE,

Absents excusés : C. FORMONT, T. WILLECOCQ

Procurations : C. FORMONT donne procuration à D. CHARLET, T. WILLECOCQ donne procuration à M.A. DUPUIS.

Le secrétariat a été assuré par : C. CAPELLE

Lecture faite de la séance du 09 novembre 2015

### **1 – Demande de subvention pour travaux sur préau de l'école**

Le Maire informe l'assemblée que le toit du préau de l'école est dégradé et il présente des infiltrations. De ce fait, le sol est rendu glissant sous le préau en temps de pluie et il y a des risques de chutes de matériaux du plafond. Le Maire propose de faire réaliser des travaux pour sécuriser la cour de récréation et pour entretenir ce bien communal.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte ces propositions. Il autorise le Maire à demander des devis et à établir un dossier de demande de subvention auprès de la D.E.T.R.

### **2 – Conventions d'occupation temporaire du domaine public entre la commune et le SMOTHD**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une convention d'occupation temporaire du domaine public doit être signée entre la commune de Morlincourt et le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit qui est chargé de mettre en œuvre le programme Oise Très Haut Débit visant à déployer un réseau très haut débit de technologie FTTH. Le SMOTHD souhaite faire construire, sur l'emprise foncière de la commune, une armoire technique Sous Répartiteur Optique et demande l'autorisation de réaliser ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le SMOTHD à réaliser ces travaux et de donner son accord pour que le Maire signe cette convention.

### **3 - Transfert compétence « Défense contre les inondations et contre la mer »**

Le Maire informe l'assemblée que par délibération en date du 17 décembre 2015, le Conseil Communautaire s'est prononcé sur le rapport relatif au transfert de la compétence optionnelle partielle de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) et qu'il lui demande à son tour de délibérer sur ce document.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de transférer la compétence communale « défense contre les inondations et contre la mer », partie de la GEMAPI à la Communauté de Communes

#### **4 – Choix des entreprises pour l'aménagement et les travaux d'électricité dans le local sanitaire**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il est prévu d'aménager un local sanitaire dans le nouveau bâtiment communal. Pour les travaux d'électricité les devis sont : l'entreprise BLM pour un montant de 2 358,00€ HT et l'entreprise TALMANT pour un montant de de 2 116,00€ HT.

Les devis pour l'aménagement du local sanitaire sont : l'entreprise BLM pour un montant de 13 891,60€ HT et l'entreprise MYJACK pour un montant 10 671,85€ HT

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal choisit l'entreprise TALMANT pour un montant de 2 116,00€ HT et l'entreprise MYJACK pour un montant 10 671,85€ HT

#### **5 - ACCUEIL DES ENFANTS AU CLSH DU CENTRE SOCIAL RURAL DE GUISCARD**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de voter le renouvellement la participation des enfants de Morlincourt au Centre de Loisirs Sans Hébergement du Centre social Rural de Guiscard pendant les vacances scolaires et les mercredis. Il présente les tarifs pour 2016 qui sont identiques à ceux de 2015 : 7,50€ la journée et 3,75€ la demi-journée.

Le Conseil Municipal décide de renouveler sa participation pour 2016 au CLSH du Centre Social de Guiscard et vote à l'unanimité la proposition des tarifs.

#### **6 - Achat de tableaux**

Le Maire présente les tableaux proposés à la vente par Monsieur COUSIN Jean-Claude. Ils représentent d'un part la Mairie de Morlincourt et d'autre part l'église Saint Etienne. Ils sont au prix de 250,00€ chacun.

Après avoir délibéré et à la majorité, le Conseil Municipal décide d'acheter ces deux tableaux.

#### **7 - Projet exposition peintures et artisanat d'art**

Le Maire présente la demande de Monsieur COUSIN Jean-Claude qui désire l'autorisation d'organiser une exposition de peintures et d'artisanat d'art dans la salle polyvalente de Morlincourt le samedi 11 et dimanche 12 juin 2016, ainsi que dans les rues de la commune. Il demande également un tarif réduit à titre exceptionnel pour la location de la salle du fait de faire participer les écoliers.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser cette manifestation et décide d'accorder à titre exceptionnel un tarif réduit pour la location de la salle à Monsieur COUSIN Jean-Claude soit 350,00€ (tarif des habitants de Morlincourt).

#### **8 – Achat d'illuminations de Noël**

Le Maire informe l'assemblée que suite à la réfection de l'éclairage public au square de Roucy , les illuminations de Noël ne sont plus compatibles et qu'il serait bien d'en acheter d'autres. Il propose au Conseil Municipal réfléchir et d'étudier des propositions de décoration.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Les jardinières sont retournées aux serres du Point du Jour pour plantation de Géranium
- L'étude pour aménager un ralentissement rue de la Chambérie est en cours.
- En complément de l'arrêté contre les déjections canines, un panneau sera implanté sur la place de la Mairie
- Les toilettes de l'école seraient à rénover. Le projet sera mis à l'ordre du jour dans les prochains mois.

Le Maire,

Daniel CHARLET